



PWS info NOVEMBRE 2011

EN ROUTE POUR LES DROITS HUMAINS



Importante participation à une *consulta* dans le département de Quetzaltenango.
Photo: Imma Mäder

Démocratie au Guatemala

En Suisse comme au Guatemala, les élections sont le thème de l'automne. Au Guatemala, cette démocratie officielle s'impose dans la violence: dans les semaines qui ont précédé le premier tour des élections, plus de 40 candidat-e-s, membres de leur famille ou d'un parti ont été assassinés.

En marge de cette démocratie officielle, plus de cinquante *consultas comunitarias* ont été organisées de manière autonome par les communautés. Ces consultations populaires ont permis à la population de s'exprimer sur l'implantation de mégaprojets d'exploitation des ressources sur leur territoire. La grande majorité s'est exprimée contre. Sans aucun effet. Le gouvernement a en effet décidé en 2007 que les *consultas* étaient certes autorisées mais n'avaient aucun caractère contraignant. Cette décision ôte toute reconnaissance à ces processus venant du bas. Mais le mouvement se poursuit. Les volontaires de PWS accompagnent régulièrement des *consultas* afin de permettre à la population de s'exprimer.

Agenda

En route pour les droits humains – depuis 10 ans !

Pour la Journée des droits humains le 10 décembre et pour ses 10 ans, PWS vous a concocté un programme passionnant

Danse palestinienne, théâtre interactif «Gold oder Leben» : discussion avec Urs Rybi de la DB et une volontaire de PWS Guatemala

Nous vous attendons! de 12h à 22h environ jenseits IM VIADUKT Viaduktstr. 65, Bogen 11 und 12

Détails: www.peacewatch.ch

Au Guatemala, de nombreuses questions sont susceptibles de réveiller les conflits internes. L'une d'elles m'a poursuivi tout au long de mon mandat d'observation, celle des *consultas comunitarias*, les consultations populaires. Depuis 2004, plus de cinquante d'entre elles ont été organisées à travers le pays. Le gouvernement guatémaltèque n'en a jamais respecté aucune.

Je suis partie en tant qu'observatrice des droits humains avec Acoguate, l'organisation partenaire de Peace Watch Switzerland, dans les départements de Huehuetenango et San Marcos au Guatemala. Nous y avons accompagné plusieurs organisations qui s'engagent pour le respect des droits des populations indigènes. Les *consultas* étaient au centre des discussions et une part importante de leur travail : elles représentent un moyen essentiel de pression démocratique sur le gouvernement afin de lui faire respecter les droits des populations indigènes. Notre tâche consistait à accompagner régulièrement ces organisations dans leurs bureaux et sur le terrain afin de nous assurer, en tant qu'observatrices internationales, que l'organisation des *consultas* respectait un processus démocratique. Les *consultas* n'existent pas uniquement au Guatemala: des processus similaires sont menés au Pérou, en Colombie, en Bolivie et dans d'autres pays d'Amérique latine.

Mais que sont exactement ces *consultas* ? La convention 169 de l'Organisation Internationale du travail (OIT) ainsi que la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples indigènes prévoient que les populations indigènes doivent être consultées sur tous les projets prévus sur leur territoire et que leur accord est nécessaire. Ce droit est essentiel : il peut constituer un droit de veto, notamment lors de la mise en place de grands projets d'exploitation

Suite au verso >



Une accompagnatrice de PWS s'entretient avec des membres du conseil des anciens qui a participé à l'organisation de la *consulta*.
Photo: Imma Mäder

Prochains séminaires de formation

Guatemala, Chiapas, Colombie:
du 26 au 29 avril et
du 10 au 13 mai 2012
(provisoire, veuillez consulter
notre site)

Palestine/Israël:
du 15 au 21 avril 2012

minière et de barrages. En tant que signataire de ces conventions internationales, le gouvernement guatémaltèque a l'obligation d'organiser des *consultas* auprès de sa population. Comme il ne tient pas cet engagement, des *consultas comunitarias* ont été organisées par des ONG guatémaltèques en collaboration avec les autorités indigènes locales. Plus d'un million de Guatémaltèques se sont prononcés contre la mise en place de grands projets d'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire. Ces décisions sont toutefois considérées comme non contraignantes par le gouvernement, car à leurs yeux, seule une consultation organisée par le gouvernement central est valable.

La question des *consultas* m'a tout de suite passionnée car, en tant que citoyenne suisse, c'est un instrument de démocratie directe que je connais bien. Lors des *consultas*, la population vote à main levée, ce qui rappelle fortement nos Landsgemeinde. En Suisse, cette procédure a été abandonnée dans presque tous les cantons au profit d'un vote par bulletin secret. Dès mon premier jour sur place, fin février 2011, j'ai plongé au cœur du sujet: Álvaro Colóm, le président guatémaltèque, avait déposé une proposition de loi afin de réglementer les *consultas*. Ma tâche a été d'accompagner et d'observer la manifestation organisée devant les bâtiments du gouvernement par les opposant-e-s à cette proposition. L'ébauche de loi a rencontré une opposition massive de la part des organisations de défense des droits indigènes qui lui reprochaient de ne pas respecter l'esprit des *consultas* et d'être une tentative pour limiter le droit d'être consulté. Elles critiquaient aussi le fait que le règlement avait été rédigé par le gouvernement et les acteurs économiques sans intégrer les organisations indigènes. Suite au dépôt d'une plainte par les organisations indigènes auprès du Tribunal constitutionnel en raison de son caractère anticonstitutionnel, le projet de loi est pour l'instant gelé. Une décision définitive pourrait tomber au mois de décembre ou janvier. Ce délai a finalement bien arrangé également le gouvernement qui ne s'attendait visiblement pas à une telle résistance et était heureux que ce thème ne soit pas sur le devant de la scène en pleine campagne électorale.

Les organisations indigènes explorent également d'autres voies pour faire respecter leurs droits. Au mois de mai, nous étions présentes en tant qu'observatrices lors de la présentation officielle de la «*declaración del Pueblo Maya Mam de Huehuetenango libre de megaproyectos*». Le peuple Maya-Mam de Huehuetenango y déclare qu'aucun mégaprojet d'exploitation minière ou barrage ne pourra être mis en place sur son territoire. Plusieurs organisations indigènes des hauts plateaux s'y sont associées. L'objectif à terme est de mobiliser l'ensemble du peuple Mam-Maya, l'un des plus grands groupes indigènes du Guatemala, contre le développement de mégaprojets d'exploitation et de sensibiliser également les autres peuples Maya. Cette lutte, à travers les *consultas* et la *declaración*, permet aussi à la population de réaffirmer et de fêter son identité Maya.

Imma Mäder



Le public lors de la *declaración* à Zaculeu, une ville maya en ruines dans le département de Huehuetenango.
Photo: Imma Mäder

***Imma Mäder** étudie les Relations internationales à Genève et Amsterdam. Elle a effectué un mandat d'observation de février à juin 2011 pour PWS au Guatemala.